



édito

Une année pleine de renouveau

En ce début du printemps, l'envie de changements est dans l'air du temps.

Sur vos conseils et à l'écoute de vos demandes, la SEMIV a engagé depuis plusieurs mois des travaux visant à améliorer votre sécurité et votre confort, à l'intérieur comme à l'extérieur des logements. Contrôle d'accès, travaux de peinture ou création d'abris à vélos vont apporter de nouvelles touches dans votre quotidien.

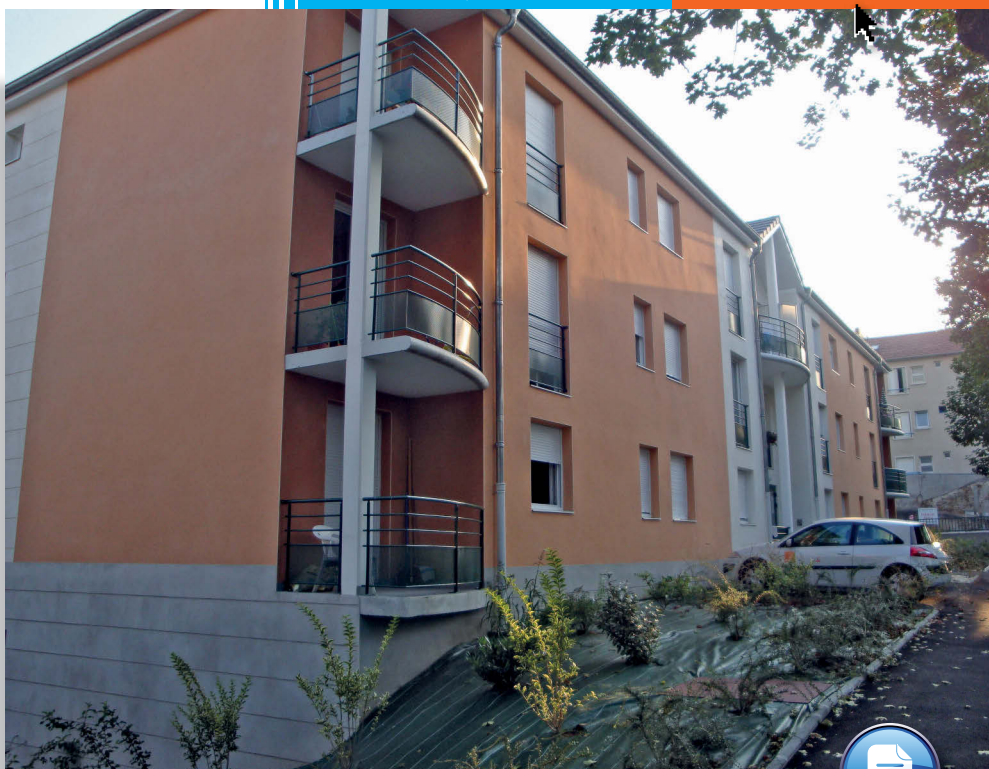


Dans ce numéro, vous pourrez consulter en un coup d'oeil les travaux finis ou à venir sur tout notre parc locatif. L'occasion également, de mieux connaître les résidences et pavillons disponibles à la location, sur toute l'agglomération vichysoise.

Nous vous proposons également de faire plus ample connaissance avec Bernard Verne, agent de gestion d'immeubles, présent pour répondre à vos questions et vos besoins.

Que ce vent frais de nouveautés vous soit doux et agréable.

*Frédéric AGUILERA
Président-directeur général
Adjoint au Maire de Vichy*



Les travaux fleurissent

Vous écouter, répondre à vos demandes, améliorer les choses, a toujours été au cœur des engagements de la SEMIV. Grâce à vos idées, besoins, envies, et le travail de nos agents sur le terrain nous sommes en action !

De nombreux travaux ont déjà été réalisés pour moderniser et sécuriser vos logements tout en facilitant votre quotidien, d'autres sont prêts à être lancés.

Coups de peintures, accès sécurisé, création de locaux, ce numéro est l'occasion de dresser en toute transparence la carte de ces nouveautés, et de voir ensemble, les choses bouger.



dossier



Besoin de place

Dans vos demandes vous semblez unanimes, il vous faut de la place pour les vélos, scooters et autres poussettes envahissantes.

C'est chose faite dans de nombreuses résidences.

Pour éviter l'encombrement des parties communes et les montées difficiles par les escaliers ou ascenseurs, les locaux ont fleuri ces derniers mois, dans vos différents bâtiments.

A l'Hibiscus d'abord, mais aussi à la résidence les Flores, qui inaugure un local flambant neuf avec **badge** dans la cour de stationnement, et dans la résidence le Prévert, qui s'est dotée d'un local sécurisé en sous-sol. **A la demande de la majorité des locataires, un local à vélos est également maintenant accessible à tous les résidents de Jean-Maïple.**

L'Hibiscus et l'Abelia bénéficient aussi désormais d'un abri pour les containers de tri sélectif et d'ordures ménagères.

Un bon coup de peinture

L'embellissement des résidences n'est pas non plus oublié, avec un coup de propre et de neuf pour saluer l'arrivée des beaux jours.

Dans la résidence le Central, c'est la porte d'entrée qui va recevoir un rafraîchissement nécessaire face aux marques du quotidien.

A la résidence Jean-Maïple, la cage d'escalier du bâtiment B a été entièrement repeinte, avec une peinture résistante et lessivable, subissant moins les traces du temps.

Des gestes simples qui ont une vraie utilité, pour vivre plus agréablement et porter un regard neuf sur le quotidien.

Les résidences et lotissements de la SEMIV



Les Ailes



Les Flores



La Rotonde



Le Central



Les Tilleuls



L'Hibiscus



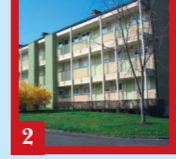
Le Prévert



Jean-Maïple



Le Clairbois



Le Saint-Amand



Les Jasmins



Magnet



Creuzier-le-Neuf



Creuzier-le-Vieux



Cusset



Agglomération de Vichy

Une meilleure sécurité à tous les étages

La mise en place de système d'interphonie et de contrôle d'accès par badge se généralise dans vos résidences, pour mieux contrôler les accès aux entrées des bâtiments, mais aussi aux caves ou aux parkings.

Chacun sait dorénavant à qui il ouvre, et en cas de perte ou de vol, votre badge peut être désactivé à distance par la SEMIV afin de toujours limiter les entrées aux seuls résidents.

Ces travaux ont été effectués à la résidence les Flores, qui ne bénéficiait que d'un système d'interphonie.

Au St Amand, une extension du système s'est faite au niveau des caves, qui sont désormais inaccessibles sans badge. La pose de verrous sur les portes des caves privatives complètera ces travaux.

Les résidences Hibiscus et Abélia voient leur système renforcé avec l'installation d'une porte vitrée pour l'une et d'un portillon avec contrôle d'accès et interphonie pour l'autre.

Enfin dans le parking souterrain commun aux résidences l'Hibiscus et l'Abelia, un portail automatisé vient désormais fermer la descente du parking.

Des mesures efficaces pour une tranquillité retrouvée, limitant considérablement les incivilités récurrentes et les visites de personnes étrangères aux résidences. Néanmoins, il reste à chacun d'être vigilant (ne pas prêter son badge, vérifier la fermeture des portes derrière soi, ne pas ouvrir avant que les visiteurs se soient présentés, ...)

Dans les résidences Jean Maïple et Prévert, une signalétique adaptée va être installée, afin de rappeler que l'accès et l'usage de l'espace vert central est privé.

Le confort, une nécessité

Souvent de petites choses peuvent devenir de gros problèmes vous gênant au quotidien. Heureusement, en faisant vite remonter vos difficultés, des travaux efficaces peuvent être mis en place. Ce fut le cas à la résidence les Etelles où un pavillon subissait un vis-à-vis dérangeant avec des voisins d'autres habitations, et ce malgré une clôture souvent endommagée par des véhicules mal stationnés. Une clôture opaque et rigide a permis de résoudre les deux problèmes en même temps.

A la résidence les Tilleuls, une clôture a été posée en limite du square des ânes pour empêcher les circulations des personnes extérieures à la résidence. Cette clôture a déjà malheureusement subi, à plusieurs reprises, des vandalismes et vols. En complément, deux totems ont été installés aux entrées de la résidence pour la rendre plus visible, et définir ses limites.

Enfin la pose de cordons chauffants sur les canalisations d'eau du Clos de Chassignol, a évité les mauvaises surprises de l'hiver dernier, dues au gel.

Vous cherchez un pavillon à louer ?

La SEMIV possède un parc locatif de 1000 logements du T1 au T5 sur les communes de Vichy, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le-Vieux, Cusset et Magnet.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 22 rue Jean Jaurès à Vichy, à consulter notre site www.semiv.fr ou à nous contacter au 04 70 30 57 40, nous serons là pour vous aider dans vos recherches et démarches.



Brève

Le dépôt illégal des encombrants, un problème qui vous met en danger !

Quelle facilité de déposer sa vieille télévision ou son canapé au pied de son immeuble sur le trottoir, ou encore plus près en bas de l'escalier devant les caves. Sans compter le gain de temps !

Seulement, si vous effectuez ce geste de négligence, vous êtes hors la loi, passible d'une amende selon l'article R 635.8 du code pénal.

En effet la réglementation en vigueur interdit la dépose des encombrants dans les parties communes et les abords de vos immeubles, et ce avant tout pour votre sécurité. Ces encombrants, quelle que soit leur taille augmentent les risques d'explosion et d'incendie, obstruent le passage et rendent difficile l'accès aux secours en cas de sinistre, sans compter sur le travail supplémentaire et injustifié qu'ils donnent aux gardiens des immeubles et lotissements. En cas de sinistre, une enquête définit le propriétaire de l'encombrant, qui sera poursuivi comme responsable des dommages causés.

Vous devez donc emmener vous-même ces déchets dans une déchèterie ou demander la reprise et l'enlèvement de l'ancien équipement, auprès du magasin où vous achetez votre nouveau matériel (c'est souvent gratuit).

Nous comptons sur une prise de conscience de tous les habitants, pour respecter ces règles évidentes de civisme et de sécurité, afin de mieux vivre ensemble.

Nous vous rappelons qu'ils existent dans le secteur de Vichy plusieurs déchèteries qui récupéreront et traiteront vos déchets (peintures, huiles, déchets verts, gravats, ferrailles, matelas, mobilier, pneumatiques légers, appareils électriques ou électroniques...).

Renseignements sur www.ville-vichy.fr/dechets ou auprès des différentes déchèteries :

Charmeil « Les grands champs » 06 84 83 96 04

Cusset 10 chemin de la Perche 04 70 96 22 61

Saint Germain/Seuillet ZI du Coquet 06 85 01 72 14

Saint-Yorre « L'Oriol » 06 85 01 72 15



Rencontre avec Bernard Verne

Agent de gestion d'immeubles pour la SEMIV depuis le 12 novembre 2012. A l'écoute sur le terrain comme dans son bureau, il s'occupe de tout le parc locatif de la SEMIV, hormis les Ailes gérées par Vincent Triboulet.

interview

Parlez-nous de vos missions au sein de la SEMIV

BV : « Je veille à la bonne tenue des immeubles et au respect du règlement intérieur. J'ai avant tout une mission de terrain, avec et pour les locataires.

Sur place, je regarde les travaux à faire dans les parties communes et fait remonter les informations à mon collègue de la maintenance Gérald Treuillet. Je réalise également les visites de logements vacants, et les états des lieux entrants et sortants avec les locataires. Ainsi, j'anticipe et suis les travaux à faire, pour que les prochains occupants entrent dans un appartement impeccable.

Avec neutralité et fermeté je peux aussi gérer et modérer les conflits, en favorisant la communication et la recherche de solutions. Mon travail c'est donc d'être à l'écoute au quotidien, de rassurer, d'apporter mon aide et mes conseils en représentant la SEMIV auprès des locataires comme des entreprises ».

Dans quels cas, les locataires peuvent-ils faire appel à vous ?

BV : « Dans le cadre d'une visite conseil, quelques semaines avant leur déménagement. Je les guide alors sur les travaux de remise en état qu'ils devront réaliser afin que l'état des lieux se passe au mieux.

En cas de dysfonctionnements dans leur logement comme un dégât des eaux, je serai là pour les rassurer et leur indiquer les démarches à suivre en matière d'assurances.

Je peux aussi les conseiller en cas de travaux à réaliser, les mettant en relation avec mon réseau d'entreprises. Enfin en cas de problèmes de voisinage, où je pourrai avoir un rôle de modérateur, pour trouver ensemble une solution ou démarrer une procédure auprès du service réclamations de Yoan Bonin ».

Comment gérez-vous ces différents problèmes ?

BV : « Calmement et en évitant le stress ! Il y a toujours des procédures à respecter, un ordre hiérarchique, et je travaille au quotidien en étroite collaboration avec mes 9 collègues. J'essaie d'être le plus réactif possible pour ne pas laisser le problème s'amplifier, et je mets systématiquement ma direction au courant, pour une transparence totale. Je gère les problèmes en direct et sais où aller pour les régler. Mais bien heureusement il n'y a pas que des problèmes, il y a aussi beaucoup de solutions ».

Bernard Verne est joignable du lundi au vendredi de 8h à 17h au 04 70 30 57 45 ou au 06 73 67 85 77 ou aux mêmes horaires dans son bureau de la SEMIV.

Découvrez toute l'actualité, les nouveaux projets et nos dernières offres sur notre site : www.semiv.fr

Siège social

22 rue Jean-Jaurès - BP 2535 - 03205 Vichy cedex
Tél. : 04 70 30 57 40 - Fax : 04 70 96 35 62
accueil@semiv.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Bureau des Ailes

Centre commercial des Ailes - Allée des Ailes
03200 Vichy
Tél. : 04 70 98 51 80 - Fax : 04 70 96 36 87

Du lundi au vendredi, ouvert au public de 8h à 12h
et sur rendez-vous de 13h30 à 17h

